

REUNION DE BASSIN DE KOUROU N°1

Lycée Elie Castor- 21/11/2017

13h- 16h30 : Réunion conjointe CPE- Professeures documentalistes. Thème : « le harcèlement scolaire » / le plan de prévention du harcèlement

Animation assurée par Guillaume Fabri (coordonnateur CPE), Typhaine Thomas, Aurélie Prillieux (coordonnatrices Professeurs documentalistes)

Programme de l'après-midi

13h- 13h30 : temps d'échange et de présentation de ressources sur le harcèlement entre professeurs documentalistes.

13h30 : Présentation du dispositif des ambassadeurs de prévention du harcèlement scolaire par Guillaume Fabbri

14h35 : Participation à des ateliers mêlant CPE et professeurs documentalistes. 3 thématiques :

- Atelier 1 : Penser les lieux, espaces, pour lutter contre le harcèlement et libérer la parole.

- Atelier 2 : Proposer des animations/ séances autour du (cyber) harcèlement à l'équipe éducative

- Atelier 3 : Comment développer la CNV/ l'estime de soi au sein de l'établissement ?

15h45- 16h30 : Bilan des différents ateliers et échanges.

a) Présentation du Padlet sur le harcèlement élaboré par Thomas Typhaine et échanges autour des différentes ressources.

Padlet disponible à l'adresse https://padlet.com/cdi_justhyasine/pv0kb8ghb0ei

D'autres ressources sont disponibles sur Babelio (sur le compte Kouroudoc)

b) Présentation du dispositif des ambassadeurs de prévention du harcèlement- Guillaume Fabbri.

1.1. Le dispositif des **ambassadeurs** de prévention du harcèlement scolaire mis en place de l'académie est présenté afin que les participants connaissent les raisons de sa réalisation, le champ d'action de ses ambassadeurs et les conséquences et objectifs visés dans l'établissement.

Ce dispositif a été mis en place dans des lycées et a permis de voir le pourcentage d'élèves harcelés diminuer. Cette année, il a été proposé de le mettre en place dans tous les établissements du second degré de l'Académie de Guyane.

A. Prillieux- G. Fabbri- T. Thomas

Les ambassadeurs ne sont pas chargés de résoudre les cas de harcèlement. Leur rôle est d'enrichir le regard que l'on porte sur cette problématique dans l'établissement et de proposer des actions de prévention qui leur semblent pertinentes.

La mise en place d'ambassadeurs contribue notamment à éclairer un peu plus encore le délicat fonctionnement du harcèlement, à créer des espaces de parole, à libérer la parole, à prévenir la violence et sa banalisation dans ses plus petits gestes, à améliorer le climat scolaire.

1.2. L'objectif d'une réunion conjointe CPE/Professeures documentalistes est de viser la synergie des actions menées dans les établissements, construire un plan de prévention du harcèlement porté par tous les acteurs de l'établissement.

1.3. Si la responsabilité du traitement des cas de harcèlement revient au chef d'établissement, il appartient à tous de le repérer, d'informer, de prévenir.

Une présentation rapide de la méthode de la préoccupation partagée (dite méthode Pikas) souligne combien le traitement est une affaire délicate et que la subtilité dans l'approche des différents profils des acteurs du harcèlement est de rigueur (exemple des harceleurs en situation de souffrance par rapport à leur rôle, des conséquences potentielles de sanctions mal comprises/admises...).

Résumé rapide de la méthode :

Souvent, le processus suivi est : écoute de la victime, puis des harceleurs, et choix de la sanction. Le harcèlement n'est pas réglé, et peut prendre une autre forme, plus sournoise et dispersé entre plusieurs élèves.

Pour Pikas, les harceleurs vivent très mal leur relation avec la victime, et peuvent être mal dans leur peau. C'est pour éviter leur propre harcèlement, la peur du groupe, que certains renoncent à certaines valeurs et participent au harcèlement.

Méthode de la responsabilité partagée : on fait venir des témoins, les harceleurs, dans le bureau, disant : « je suis très préoccupée par la situation de X, qu'en penses-tu ? ». On évalue le degré d'empathie de 0 à 5.

Puis, « qu'est-ce qu'on pourrait faire pour l'aider ? ». L'élève construit son chemin en fonction de son degré de préoccupation (de 0 à 5), et fait force de proposition, pour éviter que la recherche de solutions ne soit ascendante, venant du CPE ou de l'adulte. Si l'empathie et la préoccupation sont au niveau 0, il faut éviter la méthode Pikas.

On essaie de voir si, une semaine après, l'environnement de la victime s'améliore. La victime peut alors être entendue, et être dans un rapport de confiance, plus vrai, puisque la situation a déjà évolué pour elle.

1.4. Les professeures documentalistes se proposent de recenser les ouvrages, documentaires et sites intéressants sur le sujet avec l'intérêt que chacun d'entre eux peut présenter afin que les responsables du traitement des cas de harcèlement puissent faire un lien entre les cas suivis et l'intérêt de ressources documentaires à titre d'information, de travail de réparation, ...

c) Ateliers

Atelier 1: Penser les lieux, et les espaces, pour libérer la parole

Présents : Benjamin Mellouet, Tania Limier, Chaupard Sylviane, Magne Armelle, Mylène Villarsin, Aurélie Prillieux (secrétaire)

La parole pourra se relâcher si les élèves sont plus détendus. Dans ce cadre, des idées émergent :

Création d'un cocon au CDI, qui peut être un tipi, une zone fermée, avec des poufs, des coussins. Ajout d'une boîte à maux, où les élèves pourraient indiquer leurs problèmes : les messages sont ensuite répartis en fonction des problématiques (vers infirmière, assistante sociale, CPE, tous...).

Créer un espace zen : au Canada, des élèves font 3 x 5 mn de relaxation dans toutes les écoles de Vancouver. Lutter contre l'hyper-sollicitation, faire de la sophrologie. Certains élèves auraient besoin d'outils de respiration, yoga...pour apprendre à se calmer. Possibilité d'utiliser par exemple les heures de retenue.

Créer des temps de paroles et de débats, du type goûter Philo : l'animateur serait là pour écouter, recentrer, mais rester observateur. Les situations devraient être traitées avec un délai. Il serait alors possible d'impliquer les ambassadeurs, les montrer, les mettre en avant (déficit de connaissance des ambassadeurs, qui ne sont pas identifiés, et qui ne veulent pas toujours l'être, en tout cas en lycée). Proposer une formation au niveau de la communication et des échanges pour les ambassadeurs.

Création d'un espace de parole : difficulté de respecter le besoin d'intimité des élèves, de trouver une salle, sur des créneaux fixes. Eviter le bureau du CPE : trop marqué. Foyer ?

Dispositif qui serait intéressant pour que les parents de victimes/ de harceleurs puissent libérer leur parole, et partager des outils. Que des parents puissent apprendre à reconnaître les signes (différencier les signes inquiétants des moins inquiétants...). Se pose la question de la formation des animateurs : l'intervention de la Psy EN serait indiquée, si cela est envisageable.

- Possibilité d'utiliser les espaces virtuels : Pronote peut être un outil de communication pour le signalement d'une situation (si un élève s'inquiète pour un autre...). Communiquer en direction des élèves pour leur signaler cet outil.

- Est évoqué le problème du harcèlement des élèves par les professeurs/ des membres de l'institution : difficulté de libérer cette parole-là, il faut que les élèves aient un espace pour cela. Sentiment d'être démunis pour les professionnels, nécessité de l'implication des parents.

- Problèmes architecturaux à l'origine de difficultés (volumes, éloignement...) : les espaces propices au harcèlement sont multiples et divers (le bus peut être un lieu propice).

Atelier 2 : la mise en œuvre d'animations, de séances de prévention sur le harcèlement scolaire.

1. État des lieux des actions menées

Parmi les 9 professionnels présents (4 Professeurs-documentalistes, 5 CPE), 4 ont fait part d'actions menées dans le cadre de la lutte contre le harcèlement dans leur établissement actuel ou précédent lors des dernières années, au sein de l'académie ou en dehors : concours vidéos, journées de prévention (forum contre les discriminations, diffusion de films, serious game, ...)

- Le plus souvent, il s'agit d'événements ponctuels, parfois suite à des événements critiques, moins dans le cadre d'une démarche de prévention, mais dont la portée auprès des publics scolaires est difficile à évaluer.
- La question est également soulevée du positionnement, de l'information et de l'implication des parents dans la lutte contre ce phénomène qui dépasse souvent les limites de l'établissement (méconnaissance de la notion de délit, peur des représailles dans l'environnement de vie, etc.) Au sein du collège Ho Ten You, un « Café des parents » autour des dangers d'internet a été organisé dans ce sens, avec une vingtaine de participants. Les partenaires privilégiés ont également été cités : BPDJ, EMS. Bien que ponctuelles, ces interventions sont primordiales mais leur portée reste difficilement mesurable. Au niveau académique, il semble que les cas de harcèlement les plus répandus soient issus de représentations sexistes, et ce également au niveau professionnel.

2. Mutualisation des ressources

De nombreuses ressources existent qui sont autant de moyens plus ou moins ludiques de sensibiliser, faire prendre conscience ou faire connaître la loi : ouvrages de littérature ou documentaires jeunesse, serious games (ex. « Stop la violence »), expositions, vidéos interactives (ex. « Derrière la porte ») et permettent d'évoquer des notions telles que : la rumeur, la diffamation, le happy slapping, le harcèlement sexuel, etc.

L'utilisation d'un Padlet à l'échelle du bassin (ou de l'académie) est proposée comme outils collaboratif de collecte et de diffusion des ressources. Alimenté par les professeurs-documentalistes et les CPE, il peut permettre également de valoriser les actions académiques :

https://padlet.com/cdi_justhyasine/pv0kb8ghb0ei

3. Un travail d'équipe

Contre l'isolement dont souffre les victimes, les actions de cohésion (d'une classe, d'un niveau, d'un établissement...) sont déterminantes. De même, il semble important aux personnes présentes de fédérer professeurs principaux, ambassadeurs, délégués des parents, vie scolaire, professeur-documentaliste, infirmière, assistante sociale, etc. En ce sens, il semble important aux membres de l'atelier qu'une formation sur le harcèlement menée dans l'académie soit ouverte à tous les personnels, et que l'ensemble de la communauté éducative soit informée et/ou partie prenante du plan de prévention du harcèlement. Certains émettent l'importance de proposer au PAF un stage interdisciplinaire sur volontariat, ainsi que la nomination d'un référent « harcèlement » dans les établissements, indépendamment de la fonction de CPE.

Atelier 3 : Les pistes d'amélioration du climat scolaire abordée par le biais de l'estime de soi, l'empathie, la communication non violente.

L'atelier balaye tout de suite l'idée que le CDI puisse être en mesure de prendre en charge une thématique (le harcèlement) que les professeurs documentalistes pourraient décliner en séance auprès de toutes les classes de l'établissement. Ainsi, une classe, plusieurs classes peuvent être ciblées mais pas l'ensemble des classes. Il vaut mieux envisager l'action du CDI au travers du lieu de fréquentation volontaire que pratiquent les élèves ; sous cet angle, le CDI peut initier un travail auprès de certains élèves et/ou poursuivre une action débutée en classe, en vie de classe, avec les délégués, des ambassadeurs...

Le CDI pourra à ce titre accueillir les ambassadeurs formés dans leur établissement afin de leur présenter la documentation disponible pour les élèves afin que les ambassadeurs puissent se faire l'écho dans leurs rencontres, leurs permanences, des ces ressources disponibles. Des permanences d'ambassadeurs pourraient ainsi se tenir au CDI.

L'estime de soi comme axe contribuant à construire une école plus sereine, comme support d'une prévention de la violence.

Comment transmettre une connaissance pratique de l'estime de soi à nos élèves afin qu'ils puissent comprendre les éléments qui influencent ses variations et prendre en main la stabilisation et l'amélioration de leur estime de soi ?

Piste de travail : une séance serait consacrée au renseignement d'un questionnaire (exemple en pièce jointe) ; ce travail pourrait être réalisé en EIST et en technologie (utilisation d'un ordinateur, connexion à un questionnaire en ligne). La 2^e séance qui pourrait être prise en charge par le professeur principal et/ou la vie scolaire consisterait comprendre les résultats de ce questionnaire : qu'est-ce qui influence à la hausse ou à la baisse l'estime de soi physique, scolaire, ... d'une personne ? Le CDI interviendrait sur cette base en proposant aux élèves qui fréquentent le centre des débats, des documents, des documentaires, ...

Un recensement des ressources utilisables notamment au CDI sur le thème de l'estime de soi va être entrepris. Une recherche d'activité sur le regard que l'on porte sur soi et le regard que les autres portent sur nous seraient une articulation intéressante de cette « formation » à l'estime de soi (illustration de l'idée sur youtube www.youtube.com/watch?v=litXW91UauE)

Rappel : le programme de lettres des 3^e aborde l'autoportrait, se présenter.

De manière plus générale, constituer une offre de supports pertinents pour les collégiens et lycéens en termes de **développement personnel** est d'actualité.

Prise de parole : les ateliers théâtraux permettent de travailler sur le langage notamment dans les classes difficiles. Ils sont souvent l'occasion d'une catharsis avec la mise en scène de situations qui touchent les élèves.

Orientation et connaissance de soi : lier le travail de l'orientation avec la connaissance de soi, puis lier ce travail avec la découverte des métiers orientés vers l'aide à la personne. Créer des évènementiels avec une communication pour inviter les élèves à venir découvrir le logiciel GPO2 / questionnaire Onisep. Sur le même axe de travail : un professionnel travaillant dans le domaine de

l'aide à la personne intervient au CDI (évènementiel), le public des 4^e semble prioritaire (action du parcours avenir).

CESC : réunir Prof-doc, Infirmière scolaire, Assistante sociale et Psy EN pour pousser la réflexion (estime de soi, développement personnel et orientation connaissance de soi) et enrichir la base de travail.